

# ADSEA 42

## C.E.S DE MACHIZAUD

78 Rue du Colonel Fabien

42100 ST-ETIENNE

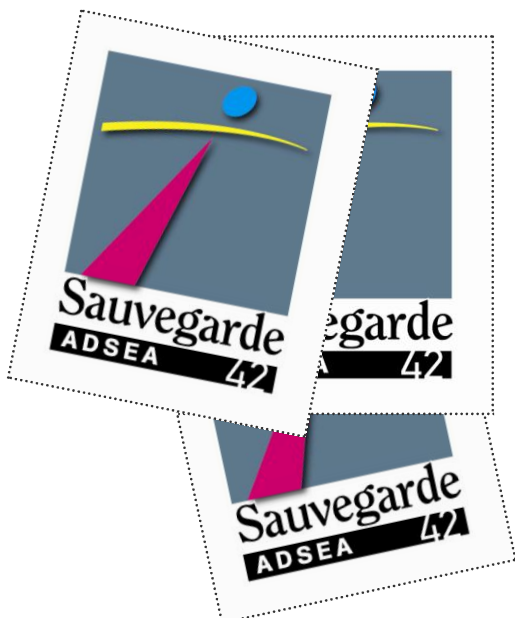
Tél. : 04.77.95.74.06

Fax : 04.77.95.65.63

Email : [machizaud@adsea42.org](mailto:machizaud@adsea42.org)








# RAPPORT D'ACTIVITE 2012





# Sommaire

 INTRODUCTION	Page 5
 Présentation générale de l'établissement	Page 5 à 6
 Analyse de l'activité	Page 6 à 8
 Éléments forts de l'année écoulée	Page 8
 Projets et perspectives	Page 9



Directeur : Jean-Louis BORDEL

## Introduction

Machizaud est une Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) qui accueille des enfants et adolescents (garçons ou filles) de 4 à 16 ans pour lesquels la famille et l'inspecteur de protection des personnes, ou le juge des enfants ont pensé nécessaire une aide ou une suppléance éducative.

L'établissement est situé à 2,5 kms de TERRENOIRE (quartier stéphanois) sur la route de la Chabure (Direction SAINT CHAMOND).

Un groupe d'accueil de jour est situé à l'extérieur des murs de la propriété. Il se trouve au sein du quartier de TERRENOIRE.

### 1. Au service du Projet pour l'Enfant et sa Famille : Internat et Accueil de Jour

Notre établissement a pour vocation de :

- Soutenir et accompagner les parents dans leurs difficultés à assumer complètement l'éducation de leur enfant.
- Donner à l'enfant un cadre suffisamment sécurisant et un entourage éducatif fiable pour l'aider à grandir.

La finalité du travail vise, si possible, un retour en famille.

Ces jeunes sont placés au titre :

- des articles 375 à 375-8 du Code Civil,
- de l'Ordonnance du 2 Février 1945, et
- selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (placement provisoire).

Les mineurs sont placés soit en accueil de jour, soit en internat. Une école interne peut accueillir 18 enfants.



## Centre Educatif et Scolaire de Machizaud

Habilitation conjointe DVS – PJJ



Il y a deux groupes d'internat (un groupe de 4 à 11 ans environ et un de 12 à 16 ans) et deux groupes d'accueil de jour pour les mêmes tranches d'âge (les tranches d'âge ne restent qu'une indication qui s'efface devant l'intérêt de chaque situation).

Chaque projet d'accompagnement veille à préserver les potentialités parentales et individualise les modalités de prise en charge en fonction des besoins de mise à distance, d'étayage, de valorisation des possibles. Chaque projet individuel est ajusté au plus près des besoins avec les contraintes et les apports du collectif.

Les suivis psychologiques sont assurés par les CMPP et les services de pédopsychiatrie du territoire. Un atelier d'expression avec un animateur à mi-temps permet de trouver des « ponts » avec l'éducatif, le scolaire ou le psychologique.

Maison d'Enfants à Caractère Social fonctionnant 365 jours par an, MACHIZAUD offre un accueil permanent qui diversifie les lieux afin que l'enfant ne soit pas en continu dans les murs de la maison. Des séjours en famille relais, en gîte d'enfants, en centre de vacances permettent de rompre la linéarité du placement.

La durée du placement est en général d'une année et reconductible par l'inspecteur de protection des personnes ou le juge des enfants.

Nous admettons des enfants tout au long de l'année. Cela sous-entend que des départs ont également lieu toute l'année car nous pensons que la fin d'un placement est due à l'amélioration d'une situation familiale qui peut intervenir en début, en fin ou en milieu d'année.

Les enfants les plus en difficulté dans la scolarité classique peuvent bénéficier du soutien de l'école interne, dans une perspective de réintégration du circuit ordinaire. Les apprentissages se font alors de manière très individualisée, au rythme de l'enfant et en fonction de ses disponibilités psychiques souvent entravées par ses « soucis » familiaux.

## 2. Analyse de l'activité

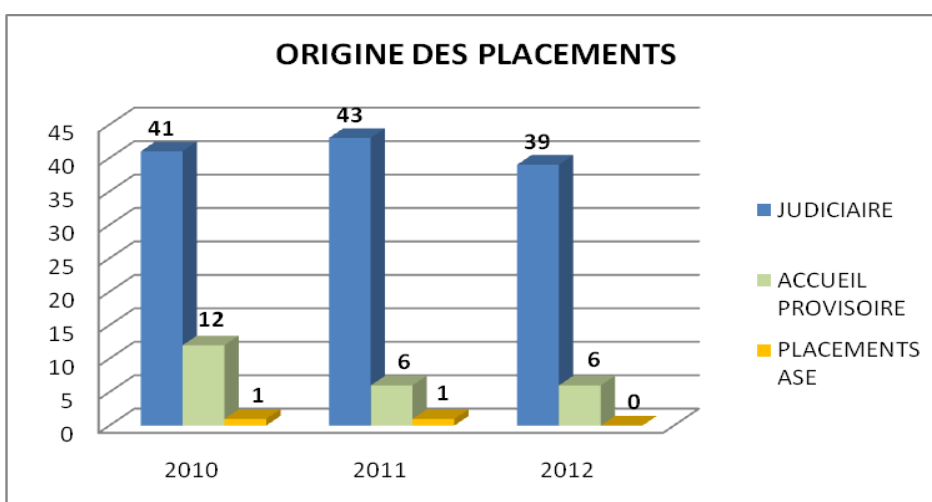
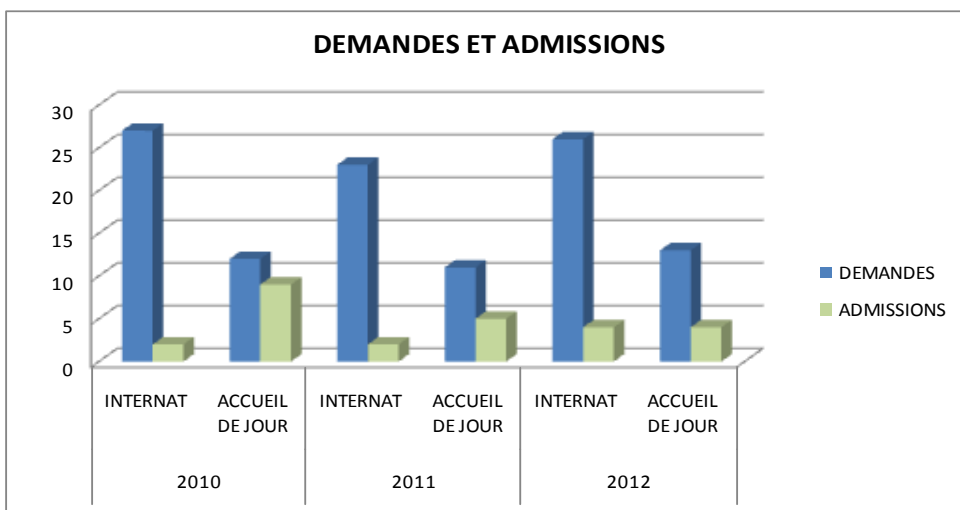
Notre cible d'activité 2012, en référence au CPOM, était de 11 587 journées, ceci correspondant à un taux d'occupation de 83 %.

Le tableau suivant présente les chiffres et taux d'activité des deux dernières années ; les chiffres que nous avons communiqués l'an dernier faisaient apparaître des variations importantes. C'était principalement l'effet du changement de nos modalités de calcul pratiquées en 2009 et 2010, que nous avons modifiées effectivement courant 2010.

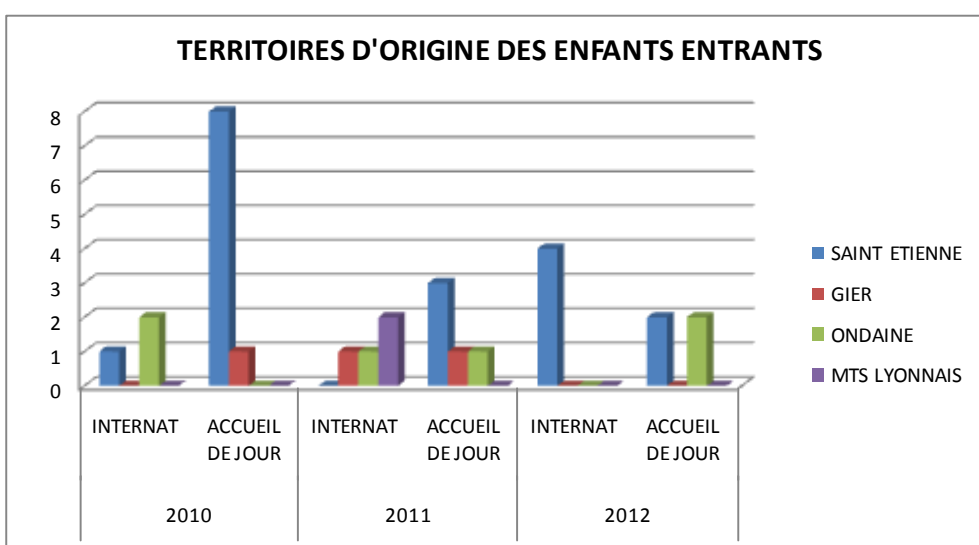
Il nous semble plus pertinent de rester sur les chiffres 2011 et 2012, suffisamment révélateurs de notre baisse d'activité, malgré une demande importante, jusqu'au premier semestre 2012, à laquelle, nous n'avons pu répondre immédiatement.

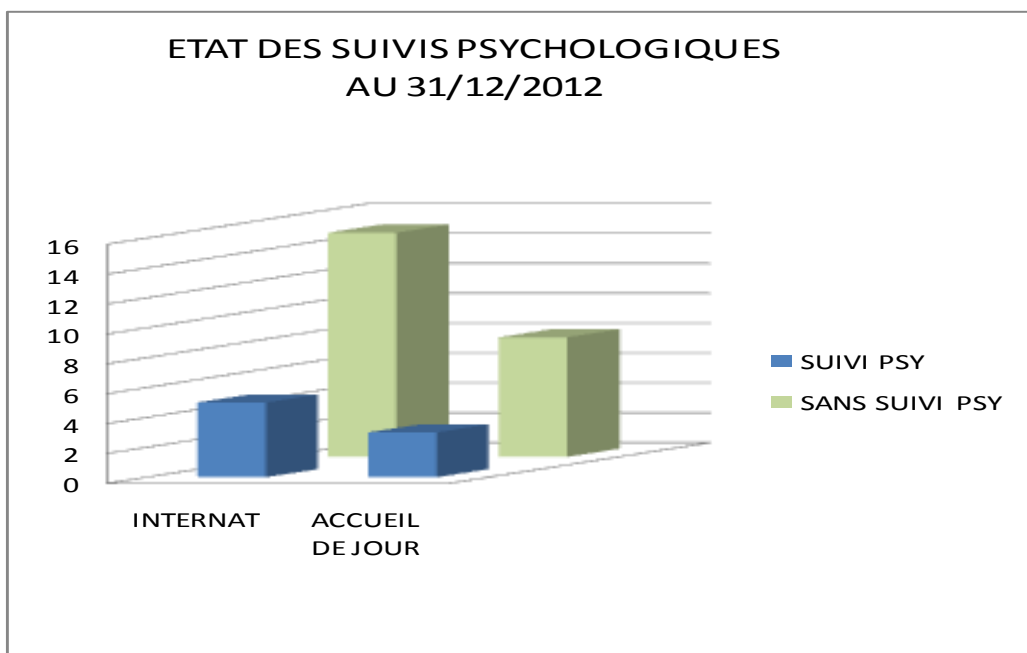
En effet, nos effectifs étaient complets sur cette première partie de l'année. A contrario, nous avons enregistré une chute des demandes d'admission dès l'été 2012. Nous prenons en compte cette forte baisse de notre attractivité dans les perspectives d'évolution de notre Projet d'Etablissement, en lien avec le CPOM, en cours de signature avec le Conseil Général de la Loire.

	2011	2012
Nombre de journées réalisées	11 224	10 660
Taux d'occupation	80,72%	76,36%



Contrairement aux évolutions des placements en MECS depuis la loi de 2007, les placements à Machizaud restent des placements judiciaires directs. L'analyse de ce constat reste à affiner





### 3. Eléments forts de l'année écoulée

#### Projet d'établissement

Nous avons choisi de poursuivre l'écriture de notre Projet d'Etablissement en nous appuyant sur les compétences de Bruno SIMON, Sociologue.

Sur le plan méthodologique, cette démarche s'est appuyée notamment sur une étude des parcours des enfants sortis de l'établissement les trois dernières années, mais aussi sur des visites de services ou d'établissements, hors départements expérimentant de nouveaux projets.

Suite à ces travaux, nous avons pu aborder le renouvellement du CPOM en présentant nos propositions :

- améliorer la qualité de l'internat,
- développer un accueil de jour se rapprochant des territoires des enfants et de leur famille,
- ouvrir l'école interne à des enfants, relevant de la Protection de l'Enfance, extérieurs à notre établissement.

#### Vie des unités éducatives

Nous avons du traiter de situations éducatives complexes, notamment en lien avec la problématique de la sexualité aux différents âges de l'enfance et de l'adolescence. Nous avons travaillé ces questions en référence à la loi et en permettant aux équipes éducatives de bénéficier d'aides externes. L'ensemble des personnels éducatifs et pédagogiques participent à des temps d'analyse de la pratique professionnelle avec le cabinet VARAP.

Par ailleurs, nous avons veillé à améliorer la sécurisation de la surveillance de nuit.

#### Expression des usagers et Conseil de la Vie Sociale

Les groupes d'expression avec les enfants, dans chaque unité éducative, ainsi que le Conseil de la Vie Sociale, ont fonctionné régulièrement en favorisant la parole des enfants et des familles sur la vie des unités éducatives.

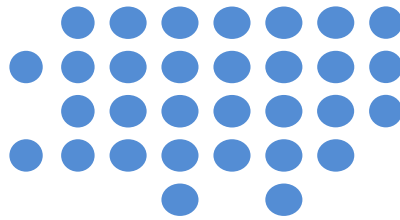


## 4. Projets et perspectives

La finalisation de l'écriture du Projet d'Etablissement prendra en compte la signature du nouveau CPOM entre notre Association et le Conseil Général de la Loire.

Mesurant bien que notre école interne était en baisse d'effectif depuis plusieurs années, nous avons proposé son ouverture à l'accueil d'enfants relevant de la protection de l'enfance, externes à notre établissement. Cette proposition n'a pas été retenue et la fermeture de l'école a été décidée. Les modalités de fermeture sont traitées en lien avec l'Education Nationale.

Par contre, nos propositions concernant l'accueil de jour et l'internat ont été retenues.



## *L'Association en bref*

L'ADSEA 42, Association de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte, créée en 1935 dans le département de la Loire, est engagée dans la protection de l'enfance en danger et dans l'aide aux adultes en situation d'exclusion sociale. Elle est animée depuis son origine par des bénévoles et s'appuie sur la compétence de 350 professionnels de l'enfance dans toute la Loire. Se référant à des valeurs humanistes (dignité de la personne humaine, reconnaissance des droits et des devoirs de chacun, rôle primordial de la famille) les objectifs de l'ADSEA 42 sont de :

- ▶ Lutter contre les exclusions
- ▶ Protéger l'Enfance en danger ou en risque de danger
- ▶ Apporter des réponses adaptées à la délinquance
- ▶ Participer à l'élaboration des politiques sociales

Chaque année, en moyenne, l'ADSEA 42 protège, suit, accompagne, soutient près de 5 500 enfants, jeunes et adultes. En partenariat avec le Conseil Général, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Agence Régionale de Santé, elle gère 13 services ou établissements sur le département de la Loire.

